

ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC

Évaluation, auto-évaluation

L'objectif de chaque réseau est de faire progresser les élèves qui y sont scolarisés, du point de vue des compétences acquises, des parcours scolaires en développant une orientation positive. Il est donc indispensable de se doter d'outils permettant un comparatif avec les résultats des autres réseaux, académiques ou nationaux, mais également avec les résultats des élèves scolarisés hors de l'éducation prioritaire.

Par ailleurs, un certain nombre d'indicateurs sont nécessaires pour évaluer et réguler de façon fine et périodique les actions engagées par les équipes. Ces indicateurs, qui n'existent pas ou peu au niveau national ou académique, sont à construire. Ils permettent de se comparer à soi-même dans le temps et de mesurer l'évolution du réseau. Des données de nature plus qualitative peuvent apporter également des informations pertinentes sur les actions conduites.

Un diagnostic

Le diagnostic partagé n'est pas une fin en soi, mais une étape indispensable dans une démarche d'élaboration de projet. Il s'appuie sur **un état des lieux**, quantitatif et qualitatif, qui dresse une photographie objective du réseau, de son territoire et qui identifie les problématiques déjà repérées par les équipes.

L'état des lieux apporte des précisions sur le contexte du réseau et dégage les enjeux que le réseau aura à prendre en compte.

- Il permet une photographie objective de la réalité sociale, scolaire du réseau et du territoire ;
- Il synthétise des priorités de travail déjà dégagées dans les écoles et au collège (voir projet d'école, projet d'établissement, contrat d'objectif, projet de réseau précédent, projet PMQDC);
- Il permet de faire le point sur l'existant, du point de vue pédagogique et éducatif, au regard notamment des trois premières priorités du référentiel de l'éducation prioritaire.
- Il prend en compte des données quantitatives et qualitatives en s'appuyant sur le dossier d'aide au diagnostic
- Il sélectionne les indicateurs et de données quantitatives, tant scolaires qu'issus du territoire et les met en relation.

Le diagnostic vise à permettre à l'ensemble des acteurs de partager une vision commune du réseau, de son environnement et d'envisager de nouvelles réponses à apporter. Il sélectionne les indicateurs de données quantitatives, tant scolaires qu'issus du territoire et les met en relation. Il porte une analyse et dégage des problématiques.

Cette phase de réflexion et d'échanges permet d'impliquer chacun des acteurs dans la dynamique du REP et constitue une étape indispensable à l'élaboration d'un programme d'actions. La participation des pilotes, dont les IA-IPR des REP+, aux rencontres des équipes constitue une plus-value certaine.

Une élaboration concertée pour un document repère

Cette phase du diagnostic partagé se doit de mobiliser largement les équipes du réseau afin d'élaborer un projet qui puisse être concerté. Pour permettre des échanges fructueux à partir d'une image objective de la situation, un état des lieux présente quelques données chiffrées relatives au réseau et au territoire.

Certaines de ces données peuvent figurer dans les Contrat-Ville, d'autres sont disponibles auprès des services du SESPAG au rectorat. Certaines de ces données émanent des écoles ou des établissements.

Par ailleurs, une analyse du précédent projet du réseau, des projets des écoles et de l'établissement, de la synthèse de la consultation relative à l'éducation prioritaire permet de repérer les difficultés et obstacles déjà identifiés par les différents acteurs.

À partir de documents synthétiques, les rencontres permettent de mieux cerner la situation du réseau, ses difficultés et ses potentialités, d'échanger sur les enjeux fondamentaux, de porter un nouveau regard sur cette situation, de « diagnostiquer » les causes de ces constats. Les temps de concertation mettent en évidence les axes de progrès à engager pour assurer une meilleure réussite scolaire de l'ensemble des élèves et visent à aboutir à un consensus sur ce qu'il convient d'entreprendre, en plus de l'action conduite par chacun dans sa pratique.

Les **priorités définies dans le référentiel** pour l'éducation prioritaire constituent un point d'appui essentiel pour déterminer ces axes de progrès au niveau du réseau.

Des échanges mobilisant l'ensemble des acteurs

Le diagnostic partagé a vocation à prendre en compte tous les points de vue et à mobiliser l'ensemble des équipes dans l'élaboration du projet. Différentes modalités pour la réalisation de diagnostic sont envisageables : échanges par écoles, au collège, en inter degrés, entretiens, etc.

Pour permettre cette mobilisation des équipes, il est nécessaire que les pilotes puissent dégager des temps de rencontres lors des réunions institutionnelles des 1^{er} et 2nd degrés.